الجمهورية الجزائرية الدّيمقراطية الشّعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Procès-verbal du conseil d'administration[1]

Université

Abderrahmane MIRA –Bejaia

Références de la session

Numéro de la session[2]	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
01	31-05-2021	x	

* **Pièces jointes :**

- Copie, sous format PDF, du présent procès-verbal, signée et visée ;
- Copies des documents annexés.

[1] Toute page du présent procès-verbal doit porter le cachet rond du recteur.

[2] Conformément au registre des délibérations.

Textes de référence

1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université (Art. 10 à 19) ;
2. Courrier de M. le Secrétaire Général n° 226/SG/MESRS du 17 février 2016 ;
3. Courrier de M. le Secrétaire Général n° 438/SG/MESRS du 28 mars 2016 ;
4. Courrier de M. le Secrétaire Général n° 951/SG/MESRS du 28 juin 2016 ;
5. Courrier de M. le Secrétaire Général n° 425/SG/MESRS du 18 mars 2018 ;
6. Note de M. le Secrétaire Général n° 1627/SG/MESRS du 28 novembre 2018 ;
7. Note de M. le Secrétaire Général n°735/SG/MESRES du 02 Mai 2021.

Domaines de délibération

du conseil d'administration de l'université

Conformément à l'article 13 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, le conseil d'administration délibère sur :

1. les plans de développement à court, moyen et long terme de l'université,
2. les propositions de programmation des actions de formation et de recherche,
3. les propositions de programmes d'échange et de coopération scientifique nationaux et internationaux,
4. le bilan annuel de la formation et de la recherche de l'université,
5. les projets de budget et les comptes de l'université,
6. les projets de plan de gestion des ressources humaines de l'université,
7. les acceptations des dons, legs, fondations, donations et subventions diverses,
8. les acquisitions, ventes ou locations d'immeubles,
9. les emprunts à contracter,
10. les projets de création de filiales et de prises de participation,
11. l'état prévisionnel des ressources propres à l'université et les modalités de leur utilisation dans le cadre du développement des activités de formation et de recherche,
12. l'utilisation, dans le cadre du plan de développement de l'université des revenus provenant des prises de participation et de la création de filiales,
13. les accords de partenariat avec les divers secteurs socio-économiques,
14. le règlement intérieur de l'université,
15. le rapport annuel d'activités de l'université présenté par le recteur.

Le conseil d'administration étudie et propose toute mesure susceptible d'améliorer le fonctionnement de l'université et de favoriser la réalisation de ses objectifs.

I- Liste des présents aux travaux du conseil d'administration

1- Members du conseil d'administration[3]

N°	Nom et prénom	Qualité	Emarg-
1	BOUDA Ahmed	Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique – Président	
2	MESSADIA Mourad	Représentant du ministre chargé des finances	
3	MENZOU Saliha	Représentante du ministre chargé de la formation et de l'enseignement professionnels.	
4	MERAH Mohamed	Représentant de l'autorité chargée de la fonction publique et de la réforme administrative.	
5	SAAOUI Smail	Représentant du ministre chargé du travail, de l'emploi et de sécurité sociale	
6	ACHROUF Djaffar	Représentant du ministre chargé de la justice.	
7	TRIA Lakhdar	Représentant du ministre chargé du commerce.	
8	REGHAL Aomar	Représentant du ministre chargé de la culture	
9	AISSAT Abdelhakim	Représentant du ministre chargé de l'agriculture, du développement rural et de la pèche.	
10	AMINE ADNANE Réda	Représentant du ministre chargé de l'énergie	
11	KELLIL Chaouki	Représentant du ministre chargé de l'environnement	
12	MESSAHLI Said	Représentant du ministre chargé des ressources en eaux	
13	BOUZIDI Athmane	Représentant élu des enseignants de rang magistral de la faculté de Technologie	
14	BOUCHERBA Nawel	Représente élue des enseignants de rang magistral de la faculté des sciences de la nature et de la vie	
15	AHMANE Hassina	Représentante élue des enseignants de rang magistral de la faculté de Médecine.	
16	BERRETIMA Abdelhalim	Représentant élu des enseignants de rang magistral de la faculté des S.H.S	
17	HADDAD Zahir	Représentant élu des enseignants de rang magistral de la faculté des S.E.C.S.G.	
18	AGHELIS Bouzid	Représentant élu des enseignants de rang magistral de la faculté de Droit et des sciences politiques	

19	AIT AMOKHTAR Hakim	Représente élu des enseignants de rang magistral de la faculté des sciences exactes	
20	BESSAAD Omar	Représentant élu du corps des maîtres assistants	
21	MOUZAIA Mohand	Représentant élu du corps des maîtres assistants	
22	SAICH Aballache	Représentant élu des étudiants.	
23	BELOUAD Ikram Rebiha	Représentante élue des étudiants	

[1] Conformément à l'arrêté n°595 du 29-05-2021 fixant la liste nominative des membres du conseil d'administration de l'université de Bejaia modifiant l'arrêté n 312 du 28-05-2020.

1. **Participants aux travaux du conseil d'administration : Recteur, Vice-recteurs, Secrétaire Général, Responsable de la bibliothèque centrale, Doyens, Chefs de départements, Sous directeurs et les Secrétaires Généraux des Facultés.**

N°	Nom et prénom	Qualité	Emar
1	**BENIAICHE Abdelkrim**	Recteur de l'Université de Bejaia	
2	**BEY Saïd**	Vice recteur chargé de la pédagogie	
3	**IDJEDARENE Kassa**	Vice recteur chargé de la post graduation et de la rech-	
4	**SAD EDDINE A/Hamid**	Vice recteur chargé du dével-pros- et orientation	
5	**BELHOCINE Mounya**	Vice recteur chargée des relations extérieures	
6	**BOUKERROU Mouloud**	Secrétaire Général de l'Université	
7	**KATI Djamel Eddine**	Doyen de la faculté SNV	
8	**BOUKERROU Amar**	Doyen de la faculté de technologie	
9	**AOUDIA Sofiane**	Doyen de la faculté des sciences exactes	
10	**BEKTACHE Mourad**	Doyen de la faculté des lettres et des langues	
11	**OUKACI Kamal**	Doyen de la faculté des S.E.C.S.G.	
12	**SOUALMIA A/Rahmane**	Doyen de la faculté des S.H.S	
13	**AIT MANSOUR Kamel**	Doyen de la faculté de droit et des Science politiques	
14	**BOUBEZARI Réda Fehri**	Doyen de la Faculté de Médecine	
15	**ABERKANE Lylia**	SG de la Faculté de Médecine	
16	**BENZAID Khatsima**	SG de la Faculté SNV	
17	**IBAZIZEN Jugurtha**	SG de la faculté de technologie	
18	**MOUHOUBI Rafik**	SG de la faculté des S.H.S	
19	**MESSAOUDI Nacer**	SG de la faculté de droit et des Science politiques	
20	**BERKOUK Lamia**	SG de la faculté des S.E.C.S.G.	
21	**RAHEM Malek**	SG de la faculté des sciences exactes	
22	**MOURI Abdenour**	Responsable de la bibliothèque centrale de l'université	
23	**OUHAB Omar**	Sous Directeur du budget et de la comptabilité	
24	**BENAIDA Farhat**	Sous Directeur des moyens et de la maintenance	
25	**SASSI Idriss**	Sous Directeur des personnels et de la formation	
26	**ADJAOUD Farid**	Sous Directeur des activités culturelles et sportives	

2. **Membres au conseil d'administration absents**

N°	Nom et prénom	Qualité
1	**ZIRAR Rachid**	Représentant du ministre chargé de l'éducation nationale
2	**AMAMRA Abdelouhab**	Représentant du ministre chargé de l'industrie et des mines
3	**MOUHOUS Ahmed**	Représentant du Wali
4	**BALA Sadek**	Représentant élu des enseignants de rang magistral de la faculté des lettres et des langues
5	**KACI Sofiane**	Représentant élu du personnel A.T.S
6	**BOUMALHA Anis**	Représentant élu du personnel A.T.S

II- Ordre du jour de la session

1. Propositions de programmation des actions de formation et de recherche;
2. Compte administratif 2020 ;
3. Projets de budget supplémentaire 2021 et de budgets 2022, 2023 et 2024.

III- Déroulement des travaux de la session[4]

Point n° 01 : Propositions de programmation des actions de formation et de recherche

1. Présentation du dossier

L'an deux mille vingt et un et le trente et un du mois de Mai à 09h30, le Conseil d'Administration de l'Université de Bejaia s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Professeur BOUDA Ahmed représentant de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Le Président, après avoir ouvert la séance et souhaité la bienvenue aux membres du conseil d'Administration, a vérifié la conformité du quorum avant de faire lecture des points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Propositions de programmation des actions de formation et de recherche ;
2. Compte administratif 2020 ;
3. Projets du budget supplémentaire 2021et de budget 2022, 2023 et 2024.

Le Président a passé la parole à Monsieur le Recteur, qui après avoir remercié le Président et l'ensemble des conseillers pour leur accompagnement, a abordé le premier point à l'ordre du jour.
Dans son intervention Monsieur le Recteur a d'abord donné un bref aperçu historique sur l'évolution de l'Université ainsi qu'un aperçu sur sa situation actuelle, pour ensuite passer la parole à Monsieur le Vice Recteur chargé de la formation supérieure du premier et deuxième cycles, la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation

1.1. Actions de formation

Le Vice Recteur chargé de la formation supérieure du premier et deuxième cycles, la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation a expliqué qu'en raison de la pandémie, l'année 2019-2020 a été clôturée en décembre 2020 par l'achèvement de tous les enseignements prévus dans les différents cycles universitaires et l'organisation des examens ainsi que les délibérations annuelles. Les délibérations de l'ensemble des jurys des fins de cycle ont eu lieu en novembre avec la délivrance des diplômes aux lauréats.

Une des opérations phare menée dans le cadre de la préparation de la rentrée universitaire 2020-2021 est celle des inscriptions des nouveaux bacheliers. En effet, exceptionnellement cette année et en raison du protocole sanitaire, la compagne d'information en direction des lycéens et de leurs conseillers d'orientation scolaire et pédagogiques et les portes ouvertes sur l'université de Bejaia ont été organisées à distance via un portail, sur le site web de l'université, dédié à l'opération. Des enregistrements vidéo et des documents relatifs aux différentes offres de formations, dans chaque faculté, ont été présentés (voir le lien suivant : http://www.univ-bejaia.dz/portes_ouvertes/). A l'issue de cette opération, l'Université de Bejaia a inscrit **6836** nouveaux bacheliers (Bac 2020), ce qui porte ses

[4] Le nombre de point est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

effectifs d'étudiants inscrits en graduation pour l'année universitaire 2020/2021 à **39023** étudiants répartis sur 176 filières et spécialités (62 licences et 114 masters). Pour l'année 2021/2022, les portes ouvertes virtuelles sont maintenues et l'opération de mise à jour du portail est en cours.

Le démarrage des enseignements en présentiel pour les nouveaux bacheliers a eu lieu le 15 décembre 2020. La semaine allant du 15 au 23 décembre a été consacrée à l'organisation de séances d'accueil pour les nouveaux étudiants. Ces séances préliminaires ont permis aux responsables pédagogiques des facultés d'expliquer aux nouveaux étudiants : le système d'enseignement et la règlementation en vigueur, l'organisation des enseignements (Cours, TD, TP),....Pour les autres niveaux d'études, chaque faculté a arrêté son propre planning en perspective de l'organisation des examens du 1er semestre en février 2021.

1.1.1. Etudiants étrangers inscrits et réinscrits au titre de l'année 2020-2021

L'Université de Béjaia accueille chaque année de nouveaux étudiants étrangers. Elle compte actuellement **608** étudiants étrangers, de **34** nationalités différentes, réinscrits au titre de l'année 2020/2021.

1.1.2. Inscriptions en Master au titre de l'année 2020-2021

Au titre de l'année universitaire **2020/2021,** l'université de Bejaia a inscrit 6997 étudiants en master 1 dont 338 dans le cadre de quota de 20 % prévu par la réglementation. Il est à signaler que les candidatures des étudiants inscrits dans le cadre des 20 % ont été faites exclusivement en ligne via le site de l'université de Bejaia. L'étude de ces demandes a été effectuée par les équipes pédagogiques au niveau des départements et l'affichage des résultats en ligne via le site de l'université.

1.1.3. Effectifs des diplômés en graduation au titre de l'année 2020-2021

Au titre de l'année 2019-2020, l'Université de Bejaia a diplômé 10649 étudiants, dont 4520 sortants (cycles Master et classique).

1.1.4. Situation pédagogique au titre de l'année 2019-2020

Le premier semestre de l'année universitaire 2019-2020 s'est déroulé normalement et a été clôturé en février par la réalisation des examens de la session normale dans toutes les facultés.

Cependant, le deuxième semestre a connu une perturbation dans le déroulement des activités pédagogiques due à la situation sanitaire que vit notre pays causée par la COVID19. Pour faire face à cette situation inédite, l'enseignement à distance via la plateforme e-learning a été adopté pour assurer la continuité des enseignements qui consiste à mettre à la disposition des étudiants des supports de cours, Travaux dirigés et travaux pratiques sous différents format (PDF, Videos, ppt...). Actuellement, 97 % des supports pédagogiques sont en ligne. En complément à ces supports pédagogiques, d'autres supports et plateforme ont été utilisés pour assurer des enseignements en direct avec les étudiants à savoir les visioconférences, Google meeting, zoom, chaines youtube.... Il est à signaler que des évaluations ont été réalisées en ligne. Cependant, un très faible taux d'étudiants y participe.

Quant à la clôture de l'année 2019-2020, un calendrier est établi conformément à la note n°634 du 17 mai 2020 et l'arrêté n°367 du 17 juin 2020 modifiant le calendrier des vacances universitaires au titre de l'année universitaire 2019 - 2020. En effet, la reprise des enseignements en présentiel pour quatre à six semaines aura lieu, le 23-08-2020. Les examens seront programmés pour le mois d'octobre. Le démarrage des enseignements pour l'année 2020-2021 est prévu pour le début du mois de novembre.

1.1.5. Situation pédagogique au titre de l'année 2020-2021

Le premier semestre de l'année universitaire 2020-2021 s'est déroulé sous COVID 19 tout en respectant les mesures sanitaires et a été clôturé en février par la réalisation des examens de la session normale dans toutes les facultés excepté les facultés des sciences exactes, technologie et sciences de la nature et de la vie. Le démarrage de 2ème semestre a été programmé pour le 24-04-2021 et la clôture de l'année pour le 29-07-2021. L'arrêt des enseignements est prévu pour le 17-06-2021 et le démarrage des examens à partir de 19-06-2021 jusqu'au 29-07-2021. La clôture de l'année universitaire est prévue pour le 29-07-2021.

Il est à noter, que conformément à la réglementation en vigueur, l'enseignement hybride a été adopté. En effet, les enseignements des matières fondamentales et méthodologiques sont assurés en présentiel et les matières des unités découvertes et transversales en ligne via le site de l'université de Bejaia.

1.1.6. Organisation des portes ouvertes 2021/2022

En guise de préparation de la rentrée 2021/2022, l'organisation des portes au profit des nouveaux bacheliers ou des lycéens s'avère difficile en raison de la situation sanitaire exceptionnelle que traverse le pays. A cet effet, l'université de Bejaia a opté pour l'organisation des portes ouvertes virtuelles conformément à la note de DGEFS N° 418 du 02/05/2021. Les portes ouvertes virtuelles seront organisées du 24-26 juillet 2021. En effet, les documents (posters, dépliants, brochures, présentation power point des spécialités..) et des vidéos seront postés en ligne sur le site de l'université à travers un portail dédié aux portes ouvertes. La préparation de ces portes ouvertes à distance est répartie en 03 étapes:

- Organisation des journées d'informations au niveau des lycées de la wilaya de Bejaia ;

- Création d'un portail dédié aux portes ouvertes et la mise en ligne des documents relatifs aux portes ouvertes (Vidéos, posters, dépliants, brochures....) le lien : http://www.univ-bejaia.dz/portes_ouvertes

- 24- au 26 juillet 2021 : création des forums de discussions ou organisation de visioconférences pour répondre aux différentes questions des lycéens et des nouveaux bacheliers.

1.1.7. Inscription des nouveaux bacheliers 2020

Les inscriptions des bacheliers 2020 sont régies par la **Circulaire ministérielle n°01 du 17/09/2020**, relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du Baccalauréat au titre de l'année universitaire 2020/2021, modifiée et complétée par les circulaires n°02 du 10/11/2020.

En vue de la préparation et la gestion des préinscriptions et des inscriptions des Bacheliers de l'année 2020, l'Université de Bejaia a déployé tous les moyens humains et matériels nécessaires : réquisition d'un personnel qualifié, mise à disposition des bacheliers de plusieurs cyberespaces, ...

Durant la période allant du 15 au 25 octobre 2020, qui coïncide avec les "*préinscriptions*" et la "*confirmation des préinscriptions*", l'Université a organisé des journées portes ouvertes virtuelles au profit des nouveaux bacheliers sur les formations existantes, sur l'orientation et sur l'inscription à l'université à travers un portail dédié. Elle a également mis à leur disposition un site internet, www.univ-bejaia.dz/formation, alimenté en informations de façon continue.

Durant la période allant du 08 au 18 novembre 2020, l'Université de Bejaia a inscrit **6836 nouveaux bacheliers**.

1.1.8. Nouvelles offres de formation 2021-2022

Dans le cadre de la diversification des offres de formation au titre de l'année 2021-2022, l'université de Bejaia a soumis 47 offres de formation dont 07 professionnelles et 03 à recrutement national.

1.1.9. Restructuration des facultés

Dans le cadre de la restructuration des facultés, l'université de Bejaia a reçu les arrêtés de création des départements au sein des différentes facultés au titre de l'année 2020-2021. Ces départements, qui sont au nombre de **07,** contribueront à l'amélioration de la gestion et de la prise en charge des étudiants. Il s'agit :

1. Du département **d'Automatique, de Télécommunication et d'Electronique** (ATE) – Faculté de Technologie ***(Arrêté N° 241 du 03/03/2021) ;***
2. Du département des **Sciences Financières et Comptabilité** – Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion ***(Arrêté N° 239 du 03/03/2021) ;***
3. Du département **Traduction et Interprétariat** - Faculté des lettres et des langues avec l'introduction de la traduction de et vers Tamazight ***(Arrêté N° 240 du 03/03/2021) ;***
4. Du département de **Psychologie et Orthophonie** – Faculté des sciences humaines et sociales ***(Arrêté N° 242 du 03/03/2021) ;***
5. Du département **Sociologie**– Faculté des sciences humaines et sociales ***(Arrêté N° 242 du 03/03/2021)***
6. Du département des **Sciences de l'information et Communication** – Faculté des sciences humaines et sociales ***(Arrêté N° 242 du 03/03/2021) ;***
7. Du département **Histoire– et d'Archéologie** Faculté des sciences humaines et sociales ***(Arrêté N° 242 du 03/03/2021).***

Avant de clôturer son intervention, Monsieur le vice recteur, a informé les membres du conseil que dans le souci de ne pas perdre le site d'El Kseur et de pouvoir assurer les meilleures conditions de travail à nos étudiants et à nos enseignants, un plan d'action relatif à la démarche à adopter en vue d'occuper ce site à compter de septembre 2021 a été validé par le conseil de direction. Ce plan consiste à remettre des fiches de consultation à tous les enseignants de l'université de Bejaia afin d'exprimer par écrit

leur accord ou leur refus d'exercer à El Kseur à partir de septembre ou d'y intervenir partiellement. Aussi, il a précisé que cette démarche a été pilotée par les doyens, les vice doyens et les chefs de département des facultés pour que les résultats de cette large consultation soient mis en œuvre de manière la plus consensuelle sans contraindre aucun fonctionnaire a y aller.

1.2. Actions de recherche

Post-Graduation

Le Vice Recteur chargé de la formation supérieure de troisième cycle, de l'habilitation universitaire, la recherche scientifique et la formation supérieure de post-graduation a entamé son intervention en précisant que l'université de Bejaia assure deux formations doctorales : le Doctorat en Sciences qui est la continuité des formations de Magister et le Doctorat LMD dont la première promotion date de l'année universitaire 2009-2010.

Au titre de l'année universitaire 2020-2021, l'université de Bejaia a bénéficié de l'ouverture de 180 postes en Doctorat LMD, répartis sur 10 Domaines, 22 filières et 60 spécialités. Il est a précisé également que l'université de Bejaia a demandé l'ouverture de 129 postes en résidanat de Médecine pour l'année 2020-2021 et que seuls 74 postes ont été accordés.

A ce jour, l'université de Bejaia compte 1917 inscrits en post-graduation, dont 263 en médecine.

Soutenances de doctorat et d'habilitation universitaire

En termes de soutenances, l'université de Bejaia a enregistré 138 soutenances de doctorat en 2020 (60 LMD, 67 en sciences et 11 en médecine) et 65 soutenances d'habilitation universitaire.

De janvier 2021 à ce jour, 69 soutenances de doctorat et 24 soutenances d'habilitation universitaire ont été organisées.

La Recherche Scientifique

La Recherche Scientifique au sein de L'université Abderrahmane MIRA de Bejaia connait une forte activité et est en progression permanente.

L'université de Bejaia a à son actif 180 projets de recherche PRFU en activité au titre de l'année 2020. Elle détient 39 nouveaux projets de recherche PRFU agréés à partir du 01-01-2021. Au titre de l'année 2020, l'université de Bejaia a soumis 48 bilans à mi-parcours pour évaluation et a noter qu'aucun bilan final n'ait été soumis pour évaluation.

Les projets de recherche en activité, initiés par des groupes de chercheurs formant des équipes, sont en grande majorité domiciliés dans les 36 laboratoires et unité de recherche agrées au profit de l'université de Bejaia, avec un potentiel humain qui a atteint 2300 chercheurs dont des doctorants.

Classement de l'Université de Bejaia

La reconnaissance nationale et internationale du mérite de notre Université et de son parcours vers l'excellence est encore une fois confirmée et établie pour l'année 2021 par la prestigieuse institution britannique « Times Higher Education » et l'organisme international de renommée de classement mondial des universités « SCIMAGO ».

La reconnaissance nationale et internationale du mérite de notre Université et de son parcours vers l'excellence est encore une fois confirmée et établie pour l'année 2021 par la prestigieuse institution britannique « Times Higher Education » et l'organisme international de renommée de classement mondial des universités « *SCIMAGO* ».

Classement de la prestigieuse institution britannique "Times Higher Education »

- Dans le classement "Word University Ranking 2021", l'université de Bejaia occupe la 3eme position (Sétif 1 1ere, Oran 1 2eme) à l'échelle nationale et une place entre 1001 et plus à l'échelle mondiale.
- Dans le classement "Impact Ranking 2021", l'université de Bejaia occupe toujours la 1ere position à l'échelle nationale en compagnie des universités de Msila et Oran 1 et une place entre 601 et 800 à l'échelle mondiale.
- Dans le classement by Subject "Physical Sciences 2021", l'université de Bejaia occupe la 1ere position à l'échelle nationale en compagnie des universités de Biskra, Blida 1 et Oran 1 et une place entre 801 et 1000 à l'échelle mondiale.
- Dans le classement by Subject « Engineering and Technology 2021", l'université de Bejaia occupe la 1ere position à l'échelle nationale et une place entre 501 et 600 a l'échelle mondiale.

Classement 2021 de l'organisme international *SCIMAGO*

Les performances enregistrées par notre université sont :

- Classement à la deuxième place des universités algérienne dans le critère innovation devancé ici par l'Université de Jijel.
- Classement à la troisième place au niveau national, tout critère confondu, devancé ici par l'Université de Sidi Belabbes et l'Université de Jijel.

Actions menées par l'université de Bejaia pour participer à l'effort national contre la pandémie du COVID 19

L'Université de Béjaia n'a ménagé aucun effort pour lutter contre la propagation de la pandémie CoVid-19, ainsi plusieurs réalisations ont été concrétisées en 2020 entre autres:

- La mise en place d'un laboratoire de dépistage du CoVid-19, domicilié à la faculté de Médecine pris en charge par des équipes mixtes ;
- La conception et la réalisation d'un prototype de respiratoire artificiel.
- La production de gel hydro-alcoolique et stérilisation des masques ;

Point n° 02 : Compte administratif 2020

1. Présentation du dossier :

- Après avoir rappelé que le budget global de l'exercice **2020** était d'un montant de **5 414 217 000 DA**, dont **94,28%** et **5,72%** ont été respectivement affectés aux dépenses de personnels et de fonctionnement, et que ce budget a été répartit par structure et par section comme suit :

- **Les Services du Rectorat : 776 040 000 DA**, dont **624 850 000 DA** affectés à la Section I et **151 190 000 DA** affectés à la Section II.
- **Les facultés : 4 638 177 000 DA**, dont **4 479 827 000 DA** affectés à la Section I et 158 350 000 DA affectés à la Section II.
- Après avoir présenté aux membres du conseil le tableau ci-après relatif aux dotations et aux taux de consommations par structure, le Secrétaire Général les a informés que le budget 2020 a fait l'objet de taux de consommation très satisfaisants (Rectorat : **93,64%**, les 8 facultés : **96,90%**, Rectorat + Facultés : **96,44%**).
- Ce taux a permis aux services de l'université de réaliser les objectifs fixés dans leurs programmes d'actions et constitue une performance du moment qu'il est supérieur aux taux réalisés au titre des exercices précédents.

Structure	Montant global en DA	Section I en DA	Section II en DA	Taux consom-
Rectorat	776.040.000 (14,34%)	624.850.000	151.190.000	93,64%
F. Droit et Sc.Po	404.650.000 (7,48%)	390.000.000	14.650.000	98,22%
F. S.N.V	669.335.000 (12,37%)	640.385.000	28.950.000	98,66%
F. Lettres et Langues	560.795.000 (10,36%)	538.625.000	22.170.000	97,80%
F. Technologie	1.120.875.000 (20,70 %)	1.089.375.000	31.500.000	97,03%
F. Médecine	258.207.000 (4,77%)	249.577.000	8.630.000	94,52%
F. Sces H et Soc.	365.775.000 (6,75%)	350.875.000	14.900.000	97,40%
F. S.E.C.S.Gestion	589.465.000 (10.88%)	575.115.000	14.350.000	97,97%
F. Sces Exactes	669.075.000 (12,35%)	645.875.000	23.200.000	93,06%

2. Résolution :

Après un large débat, le conseil a apprécié les résultats positifs enregistrés par les huit Facultés et le Rectorat et a exprimé sa satisfaction quant à l'utilisation rationnelle des crédits alloués à l'établissement au titre de l'exercice 2020 et aux taux de consommation réalisés.

Point n° 03 : Projets de budget supplémentaire 2021 et des budgets 2022, 2023 et 2024.

1. Présentation du dossier :

1.1. Projet de budget supplémentaire 2021 :

- Dans son intervention, le Secrétaire Général de l'Université a rappelé que le budget initial 2021 de l'établissement est d'un montant de 5 330 000 000 DA.
- Ensuite il a précisé que cette dotation initiale ne suffira pas pour la prise en charge des dépenses imputées à certains chapitres tels que: 21-01, 21-02, 21-03 , 21-05 et 21-15 relatifs respectivement au traitement principal, traitement des agents contractuels, indemnités et allocations diverses, charges sociales et fiscales et charge annexes. C'est pourquoi, une demande d'une rallonge de 482 960 000 DA représentant 9 % du budget initial 2021 a été introduite auprès du Ministère de tutelle au titre d'un budget supplémentaire.

- Cette dotation serait répartie comme suit :

Les traitements et salaires	21-01	140 000 000 DA
Les salaires du personnel contractuel	21-02	3 000 000 DA
Les indemnités et allocation diverses	21-03	296 960 000 DA
Les charges sociales et fiscales	21-05	98 000 000 DA
Les charges annexes	21-15	5 000 000 DA

- L'affectation des nouveaux crédits par structures (Rectorat et Facultés) se fera dès la réception de la notification du montant du budget supplémentaire.

1.2. Projets de budget 2022, 2023 et 2024 :

- Quant aux projets de budget 2022, 2023 et 2024, il a été précisé que ces projets sont élaborés conformément à la note d'orientation **n°1464 du 27-04-2021** relative à la préparation de l'avant projet de loi de finances et de budget de l'Etat pour l'année 2022, et que les crédits et les effectifs (postes budgétaires) nécessaires au fonctionnement régulier de l'université sont estimés sur la base des taux de consommation des exercices précédents, des programmes d'action présentés et des besoins exprimés par les responsables des différentes composantes de l'établissement aux montant respectifs de :

Année	Montant en DA	Section I en DA	Section II en DA
2022	6 366 350 000	5 703 500 000	662 850 000
2023	6 977 150 000	6 256 000 000	721 150 000
2024	7 545 600 000	6 779 750 000	765 450 000

Les augmentations prévues dans les projets de budget 2022, 2023 et 2024 en termes de crédits se déclinent comme suit :

- Un taux de 09 % de plus dans le budget 2022 par rapport au budget global 2021.
- Un taux de 9,5 % de plus dans le budget 2023 par rapport au budget global 2022.
- Un taux de 8,14 % de plus dans le budget 2024 par rapport au budget global 2023.

A quoi s'ajoutent 190 postes d'enseignants et 160 postes d'ATS dans le budget 2022, 240 postes d'enseignants et 170 postes d'ATS dans le budget 2023 et 275 postes d'enseignants et 195 postes d'ATS dans le budget 2024.

Dans l'identification des crédits et des postes budgétaires demandés au titre des 3 prochains exercices, il a été tenu compte essentiellement des paramètres suivants :

- La prise en charge des incidences financières induites par l'évolution des effectifs des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs, techniques et de service (ATS), notamment l'augmentation du SNMG,
- L'amélioration des taux d'encadrement selon les normes fixées par la tutelle,
- Le recrutement, les promotions et la formation des personnels,
- L'amélioration continue du cadre de vie au sein des campus de l'université,
- L'entretien des biens meubles et immeubles de l'établissement,
- La réception du campus d'El-kseur et l'ouverture de nouveaux départements,
- Le meilleur accompagnement logistique aux activités pédagogiques et de recherche.

Ces dotations sont bien entendu, validées par le conseil de direction de l'université sur la base des objectifs définis dans le projet de l'établissement et en respectant la rigueur et les restrictions budgétaires imposées par la note n°1464 du 27-04-2021 citée précédemment.

2. Résolution :

Après un large débat, et vu les résultats des objectifs attendus par les services de l'université, le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité les montants demandés au titre du projet de budget supplémentaire 2021 et des projets de budget 2022, 2023 et 2024.

IV- Conclusion des travaux[5]

1. Résolutions approuvées

A l'issue des exposés présentés sur les trois points inscrits à l'ordre du jour et des différentes interventions qui s'en est suivies, les membres du conseil d'administration ont délibéré favorablement sur :

1. Les propositions de programmation des actions de formation et de recherche présentées ;
2. Le compte administratif 2020 ;
3. Les projets de budget supplémentaire 2021 et de budget 2022, 2023 et 2024.

2. Recommandations

1. La restructuration de la faculté des sciences humaines et sociales ;
2. La poursuite de la formation du personnel enseignant dans le télé enseignement et la mise en ligne des cours.

Après avoir épuisé l'ordre du jour et remercié les membres présents pour leurs contributions, le Président du conseil a levé la séance à 13h00.

Le Président du conseil d'administration
Pr BOUDA Ahmed

الأستاذ : بوده أحمد
رئيس مجلس الإدارة

Le Secrétaire de la séance
Mr BOUKERROU Mouloud

الأمين العام
م. بوكرو

[5] Une page, maximum.